

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

\*\*\*\*\*  
Paix - Travail - Patrie

\*\*\*\*\*  
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

\*\*\*\*\*  
REGION DE L'OUEST

\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX

\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE BATIE

\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*  
SERVICE INTERNE DE GESTION  
ADMINISTRATIVE DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

\*\*\*\*\*  
Peace - Work - Fatherland

\*\*\*\*\*  
LOCAL DEVELOPMENT AND  
DECENTRALISATION MINISTRY

\*\*\*\*\*  
WEST REGION

\*\*\*\*\*  
UPPER PLATEAUX DIVISION

\*\*\*\*\*  
BATIE COUNCIL

\*\*\*\*\*  
GENERAL SECRETARIAT

\*\*\*\*\*  
INTERNE ADMINISTRATIVE  
SERVICE OF CONTACTS GESTION

**MAITRE D'OUVRAGE :** *Maire de la Commune de Batié*

**AUTORITE CONTRACTANTE :** *Maire de Batié*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES :** *CIPM/BATIE*

*Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert*

*N°002/AONO/C-Batié/CIPM-RTE/2024*

*DU 02/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES  
ET AUTRE TERRASSEMENT DANS LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-  
PLATEAUX*

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (B I P) -  
EXERCICE 2024-Ressources transférées ( RT)**

**PIECE N°1 AAO**

**(AVIS D'APPEL D'OFFRE)**

## Financement: Budget d'Investissement Public 2024-Ressources Transférées ( RT)

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024, le Maire de la Commune de Batié, Maître d'ouvrage relance un Appel d'Offres National Ouvert **POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES ET AUTRE TERRASSEMENT DANS LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-**

### **PLATEAUX CONSISTANCE DES TRAVAUX:**

#### **LOT 01**

- INSTALLATIONS
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
- DEMOLITIONS
- CHAUSSEE
- ASSAINISSEMENT-DRAINAGE
- DIVERS
- INTERVENTIONS SUR LES RESEAUX

#### **LOT 02**

- Installations
- Terrassement

### 2. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de *cinq (05) mois*.

### 3. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont en 02 lots.

### 4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables par lot est de :

LOT	DESIGNATION	COÛT PREVISIONNEL (FCFA)
1	Amenagement des ronds-points du carrefour Reve d'or et carrefour Santeu a Balagou I	30 271 200
2	Terrassement de l'esplanade de l'hôtel de ville de Batié	30 000 000

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des Travaux publics.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics, de l'exercice 2023.

## 7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par lot établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Elle s'élève à :

LOT	DESIGNATION	COÛT PREVISIONNEL (FCFA)	CAUTION (FCFA)
1	Amenagement des ronds-points du carrefour Reve d'or et carrefour Santeu a Balagou I	30 271 200	605 500
2	Terrassement de l'esplanade de l'hôtel de ville de Batié	30 000 000	600 000

## 8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés sis au Secrétariat Général (Etage) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis.

## 9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général(Etage) ou Service Technique (Rez de chaussé) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **72 000 F** payable chez le Receveur Municipal de la Commune de Batié.

Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

## 10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général (Etage) de la Mairie de Batié, au plus tard le 27 /02/2023 à **09 heures** précises, et devra porter la mention:

*Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert*

*Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert*

**N°002/AONO/C-Batié/CIPM-RTE/2024**

**DU 07 /02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES ET AUTRE TERRASSEMENT DANS LA COMMUNE DE BATIOE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX**

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou encopies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative

compétentes, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques *et* financières aura lieu le 27 /02/2023 à **10 heures**, par la Commission interne de Passation des Marchés Publics *dans la salle y afférente de l'hôtel de ville de Batié.*

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter

Par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

### 1. Critères éliminatoires

- a. Être dans la liste des entreprises suspendues par le MINMAP
- b. Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement (Art. 92 a.09 du CMP)
- c. Absence d'une pièce administrative après 48 heures;
- d. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- e. Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- f. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou dans son sous-détail.
- g. Absence de l'attestation sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier antérieur
- h. Non-respect du model de soumission

### 2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer ;
- Offre financière.
- Disponibilité financière Supérieure ou égale à 1/3 du coût prévisionnel

## 14. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

**NB : Aucun soumissionnaire ne peut avoir plus d'un lot**

## 15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général ou Service Technique (Etage) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis.

## 17. Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou faire un SMS aux numéros suivants :

673 20 57 20 / 699 37 07 48

### Ampliations:

- DDMAP/HP ;
- ARMP/OU ;
- CIPM/Batié ;
- SOPECAM
- chrono
- Affichage.



Batié, le 02 FEV 2024

Le Maire  
(Autorité Contractante)

